



Demande d'information sur la régularisation

Par **dani31**, le **02/12/2009 à 22:31**

Bonjour

sa fait maintenant le 4 récépissé de demande de mon premier titre de séjour d'un an (dossier maladie) j'ai passé par tout les etapes mais jusqu'à maintenant j'ai pas de réponse bref je reçois tjr récépissé non autorisé a travaillé je vous demande est ce que y a une solution pour m'autoriser de travaillé car je vie ds une situation un peu critique sans travail deuxièmement comment je peu me renseigne sur mon dossier car j'arrive pas a me renseigné au niveau de ma préfecture
merci

Par **chris_idv**, le **02/12/2009 à 23:58**

Bonjour,

La Préfecture est votre seul interlocuteur.

Prenez un avocat.

Salutations,